

L'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM) publie la cartographie 2021 des moyens de paiement scripturaux et recensement de la fraude dans les trois collectivités françaises du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et les îles Wallis-et-Futuna).

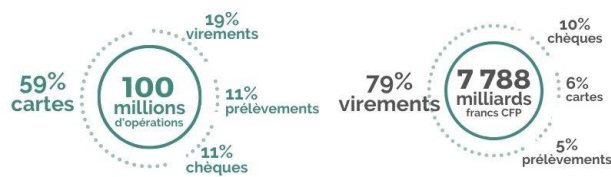
CARTOGRAPHIE DES MOYENS DE PAIEMENT SCRIPTURAUX DANS LES COLLECTIVITÉS FRANÇAISES DU PACIFIQUE EN 2021

Le nombre d'opérations de paiement scriptural est en forte croissance en 2021



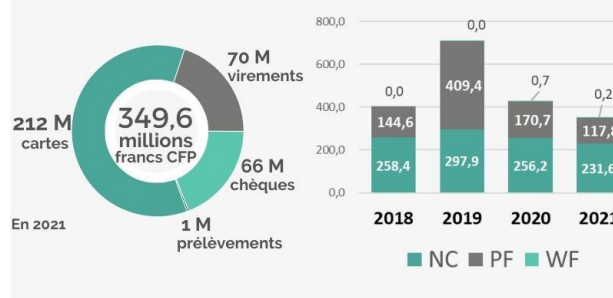
L'utilisation de la carte bancaire est de plus en plus fréquente et concerne des petits montants

Répartition en nombre et en montant des paiements scripturaux en 2021



Les collectivités françaises du Pacifique retrouvent un montant total de fraude très faible

Montant de la fraude et répartition par moyen de paiement et par territoire



à retrouver sur

www.ieom.fr/ieom/publications/rapports-annuels/cartographie-des-moyens-de-paiement/

Ce rapport indique un nombre d'opérations de paiement en nette hausse en 2021 (+10 %), avec une utilisation de plus en plus fréquente de la carte bancaire. À l'inverse, l'usage du chèque recule d'année en année. La fraude sur les moyens de paiement est en baisse en 2021 et les taux de fraude par moyen de paiement dans les collectivités du Pacifique s'établissent globalement à des niveaux inférieurs ou égaux à ceux de la France métropolitaine.

L'année 2021 marquée par une forte croissance du nombre d'opérations de paiement scriptural

Sur l'ensemble des collectivités du Pacifique, le nombre d'opérations de paiement dépasse pour la première fois les 100 millions en 2021, dont 62 millions en Nouvelle-Calédonie et 32 millions en Polynésie française. Il est en nette hausse, de +10 % sur un an. Le montant global de ces opérations s'élève à 7 788,5 milliards de francs Pacifique.

La carte bancaire est devenue le moyen de paiement scriptural pour les paiements du quotidien

L'utilisation de la carte bancaire s'accélère encore avec une hausse de 19 % des transactions par rapport à 2020. Elle représente désormais près de 60 % du nombre de transactions scripturales. Souvent utilisée pour des « petits » paiements du quotidien, la carte ne représente que 7 % des transactions en montant. Les virements couvrent quant à eux 79 % des montants échangés par paiements scripturaux, une part qui progresse régulièrement depuis trois ans. En revanche, l'usage du chèque accuse de nouveau en 2021 un fort recul en nombre (-12,9 %) et en montant (-7,8 %).

Les collectivités françaises du Pacifique retrouvent un montant total de fraude très faible

La fraude sur les moyens de paiement s'établit à 349,6 millions de F CFP en 2021, en recul de 18 % sur un an. 61 % des montants fraudés sont concentrés sur les cartes bancaires. Ainsi, le taux de fraude sur carte bancaire s'élève à 0,049 % en Nouvelle-Calédonie et à 0,036 % en Polynésie française quand les taux de fraude sur les virements sont respectivement à 0,00153 % et 0,00065 %. Pour tous les moyens de paiement scripturaux, les taux de fraude s'inscrivent à des niveaux inférieurs ou égaux aux taux métropolitains.

À retrouver en ligne sur [notre site internet](#)

Dans le cadre de sa mission de surveillance des moyens de paiement scripturaux (cf. article L. 721-24 du Code monétaire et financier), l'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM) effectue annuellement une cartographie des moyens de paiement scripturaux dans les trois collectivités françaises du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et les îles Wallis-et-Futuna). Un recensement de la fraude a été ajouté à compter de 2015.

L'Institut d'émission d'outre-mer est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna), dont la monnaie est le franc Pacifique (F CFP). Établissement public national, il veille au bon fonctionnement du système bancaire en liaison avec les organismes nationaux concernés et conduit la politique monétaire. L'IEOM apporte aussi ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Contact presse : Marie AOURIRI - tél : 01 42 97 06 50, communication@iedom-ieom.fr